

# BULLETIN MENSUEL

DE LA

# SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. le D<sup>r</sup> BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. J. JACQUET, 8, rue Servient

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	{	France et Colonies Françaises . . . . .	10 francs
		Etranger.. . . .	15 —

2.465 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

## PARTIE ADMINISTRATIVE

### ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance générale du **Mardi 9 Janvier, à 20 h. 30**

- 1<sup>o</sup> *Vote pour l'admission des candidats présentés le 12 décembre 1933 ;*  
2<sup>o</sup> *Présentation de :*

M. Lambert (Joseph), 24, rue Pierre-Corneille, Lyon, parrains, MM. Pouchet et Niolle. — M. Morelon, pharmacien, Panissières (Loire), parrains, MM. Desvigne et Pouchet. — M. Devens (Francisque), 166, rue Cuvier, Lyon, parrains, MM. Drevet et Lecomte. — M. Schaeffer (L.), Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône), parrains, MM. Jacquet et Bonnamour. — M. Berthet (Eugène), à Bonnetgris par Les Abrets (Isère), parrains, MM. Pouzet et Josserand. — M. Mugnier (Louis), 26, rue Rempart-Saint-Pierre, Chalons-sur-Saône (Saône-et-Loire), parrains, MM. Aguetant et Riel.

3<sup>o</sup> Installation du Bureau.

4<sup>o</sup> Communications diverses.

## SECTION BOTANIQUE

### ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance du **Lundi 8 Janvier, à 20 h. 30**

- 1<sup>o</sup> Allocation du Président sortant.  
2<sup>o</sup> Allocation du nouveau Président.

- 3<sup>o</sup> M<sup>lle</sup> BEAUVÉRIE. — Le *Cicendia pusilla* dans les Dombes.  
4<sup>o</sup> M. REVOL. — Présentation de l'ouvrage de M. R. Combe : *Histoire de la biologie végétale en France*.  
5<sup>o</sup> Communications diverses.
- 

## SECTION D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE

---

### ORDRE DU JOUR

DE LA

**Séance du Samedi 13 Janvier, à 17 heures**

- 1<sup>o</sup> Installation du Bureau.  
2<sup>o</sup> Colonel CONSTANTIN. — Comptes rendus de Congrès : Association Française pour l'Avancement des Sciences, Rhodania.  
3<sup>o</sup> D<sup>r</sup> BONNAMOUR. — Analyse du livre de M. F. MERY, docteur-vétérinaire : *Bêtes et Gens devant l'amour*. Discussion ouverte sur ce sujet.
- 

## SECTION MYCOLOGIQUE

---

### ORDRE DU JOUR

DE LA

**Séance du Lundi 15 Janvier, à 20 heures**

- 1<sup>o</sup> Installation du Bureau. Coup d'œil sur l'année mycologique 1933. Programme pour 1934.  
2<sup>o</sup> M. R. KÜHNER. — A propos des *Lepiota griseovirens* R. Maire et *Cretini* Bataille.
- 

## SECTION ENTOMOLOGIQUE

---

### ORDRE DU JOUR

DE LA

**Séance du Mercredi 17 Janvier, à 20 h. 30**

- 1<sup>o</sup> M. le D<sup>r</sup> E. ROMAN. — Sur un Anobiide nuisible aux meubles.  
2<sup>o</sup> Communications diverses, échanges et présentations d'Insectes.
- 

## SÉANCE ADMINISTRATIVE

---

### ORDRE DU JOUR

DU

**Jeudi 18 Janvier, à 20 h. 30**

- 1<sup>o</sup> Réunion du Comité de publication.  
2<sup>o</sup> Propositions pour le Comité d'Excursion ; demande de M. NIOLLE.  
2<sup>o</sup> Question de la Bibliothèque.  
2<sup>o</sup> Question de la Cotisation.  
5<sup>o</sup> Les prochaines Annales.

## COURS DE BOTANIQUE

M. G. NÉTIEN, chef de travaux à la Faculté de Médecine et Pharmacie de Lyon, reprendra ses cours publics et gratuits le jeudi 11 janvier 1934, à 20 h. 30, et continuera tous les jeudis.

Les cours s'adressent aux membres de la Société, et aux jeunes étudiants, et comprennent l'étude de la botanique élémentaire morphologique, préparant aux herborisations de l'année 1934.

---

## NOS CONFÉRENCES

Le samedi 20 janvier, à 20 h. 30, au siège de la Société, 33, rue Bossuet, M. le D<sup>r</sup> MASSIA traitera le sujet suivant : « Les poissons migrateurs de nos pays et leurs pérégrinations. »

---

## GROUPE DE ROANNE

### Assemblée générale du 4 Décembre 1933

Après approbation du compte rendu moral et financier, le Bureau pour 1934 a été constitué de la façon suivante :

*Présidents d'honneur* : MM. LARUE, CHARLES MURY, TRUBERT ; *président* : M. GOUTALAND ; *secrétaire général* : M. LARUE ; *secrétaire adjoint* : M. PERRET ; *trésorier* : M. ALPHONSE MURY ; *bibliothécaire* : M. COMBET ; *conservateurs* : MM. J.-F. BERTRAND, PROST ; *membres* : M<sup>me</sup> LESCURE, MM. E. BEROUX, BOUGAIN, CROZET, FONDRY, LONGIN, l'abbé HENRI MONOT, MORLOT, ROCHER, JOSEPH VINDRIER, VUILLOD, les D<sup>rs</sup> MOULLADE et PEYSSONNEAU.

Trois grandes excursions auront lieu en mai, en juin et en juillet; celle de juin, au Grum de Chignor et à la vallée de la Durolle, en collaboration avec M. le D<sup>r</sup> LÉON CHABROL et M. CHEVALÉRIAS, membre de la Commission des Sites et Monuments naturels du Puy-de-Dôme.

Plusieurs conférences seront organisées; le concours de nos collègues lyonnais sera sollicité. Pour les dates on consultera le *Bulletin* ou les journaux de Roanne.

L'Assemblée s'associe aux termes de la lettre adressée à M. NICOD, par M. le président BONNET. Elle prie M. NICOD de croire aux regrets et aux sentiments bien sincères de reconnaissance du groupe de Roanne.

M. ALPHONSE MURY, trésorier, 29 *ter*, avenue de la République, Le Coteau, serait reconnaissant aux sociétaires de vouloir bien lui verser la cotisation dans le courant de janvier.

---

## EXONÉRATION

M. FLACHAT (D<sup>r</sup> A.), s'est fait inscrire comme membre à vie.

# PARTIE SCIENTIFIQUE

## SECTION BOTANIQUE

Séance du Lundi 11 Décembre 1933

M. le Professeur BEAVERIE retrace l'histoire des grandes étapes des études botaniques en Savoie. C'est le texte repris et développé de l'allocution qu'il prononça en inaugurant les travaux de la Section Botanique du Congrès de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences, à Chambéry, en juillet 1933. Ce travail, d'une certaine importance matérielle, ne paraîtra pas dans la publication de l'Association, mais ailleurs. Il y est fait état des travaux anciens et plus encore de ceux qui constituent les périodes moderne et contemporaine. La communication se termine par un exposé rapide de l'activité de la Section au dit Congrès et par la liste des titres d'une trentaine de communications très diverses et fort intéressantes qui y furent présentées. M. BEAVERIE rappelle que les deux sections de Biogéographie et de Botanique tinrent conjointement une de leurs séances ; cette collaboration de travailleurs de disciplines différentes, mais voisines, se montre très heureuse, dit-il, et doit être la formule d'avenir des Congrès de l'A. F. A. S.

### Petite contribution à la flore algologique de la Région lyonnaise Quelques algues subaériennes des Monts d'Or

Par M. GUINOCHE

Au cours d'une excursion dans la région calcaire de Couzon-au-Mont-d'Or (Rhône), le 20 octobre 1930, nous avons eu l'occasion de récolter les espèces suivantes, qui, sans être très rares, sont toutes nouvelles pour la région lyonnaise<sup>1</sup>.

*Chlorococcum humicolum* Nag., parmi des mousses, sur un mur vers l'église. Exposition ouest.

*Hormidium flaccidum* (A. Br.) *sb. sp. nitens* (Menegh. em. Klebs.)! Sur la terre, au pied d'un mur, dans le village (avec *Prophyridium cruentum*, cf. *infr.*). Cette espèce s'est maintenue absolument constante après plusieurs mois de culture sur Detmer 1/2, solidifié à l'agar-agar (fig. 1 et 2).

*Stichococcus bacillaris* Nag. *ss. stricto*, sur un mur, parmi les mousses, vers l'église. Exposition ouest.

*Mesogerron fluitans* Brand., ruisseau d'eau très courante, claire et fraîche, au bord de la route de Couzon à Saint-Romain.

*Gongrosira viridis* Kütz., parois humides d'une fontaine, dans le village.

*Protococcus viridis* Ag. (Sensu Pascher in *SUISWASSER flora*). Sur les murs (Très commun partout). Nous avons pu observer, en cultivant cette espèce sur Detmer 1/2, solidifié à l'agar-agar, différents aspects décrits par CHODAT (Algues vertes de la Suisse) (fig. 3, 4, 5). Nous nous proposons d'ailleurs de revenir sur le vacuome de ces formes obtenues en culture.

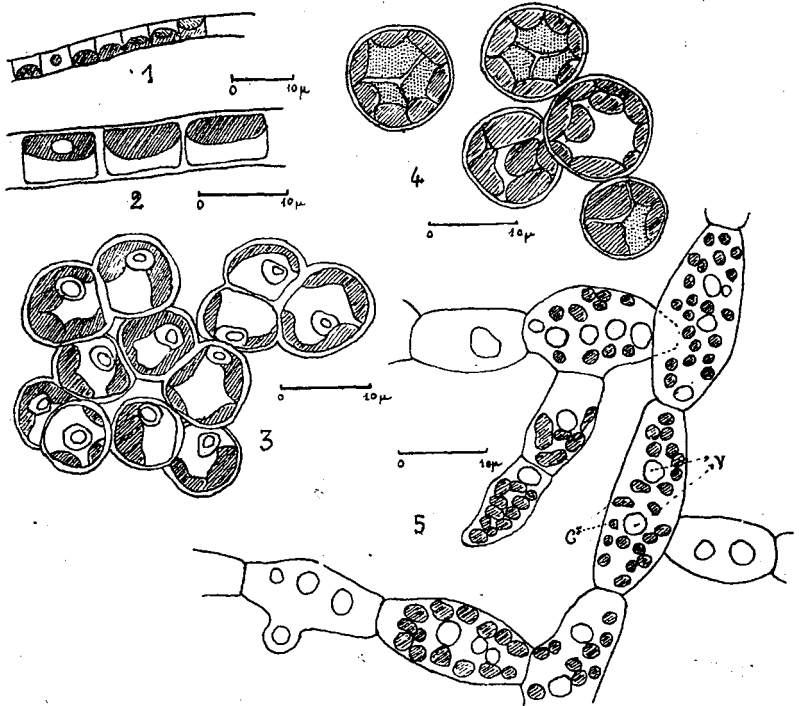
*Prophyridium cruentum* Nag., sur la terre, au pied d'un mur, dans le village, associé à *Hormidium flaccidum* A. Br.

<sup>1</sup> Voir à ce propos, M. GUINOCHE, *Éléments pour servir à l'étude de la végétation algale de la Dombes*, I., première liste de Chlorophycées et Conjuguées (*Bull. de la Soc. Bot. de France* [sous presse]).

*Chroococcus* cf. *helveticus*, parois humides d'une fontaine dans le village (avec *Gongrosira viridis* Kütz.).

*Aphanothece* sp., sur le crépissage d'un mur et parmi les mousses recouvrant ce mur, en dessous de la carrière de la Vierge (avec *Protococcus viridis* Ag. et une diatomée gen. et sp. ?).

*Gleocapsa* cf. *rupestris* Kütz., *ibid.*



1. *Hormidium flaccidum* (A. Br.) sb. sp. *H. nitens* (Menegh.) em. Klebs, sur le vivant. — 2. Le même après un mois de culture. — 3 *Protococcus viridis* Ag. sur le vivant. — 4. Le même après un mois de culture (noter la fragmentation des chloroplastes). — 5. Le même après plusieurs mois de culture (les chloroplastes sont encore plus fragmentés; les vacuoles ont été observées à l'aide du rouge neutre). (V. vacuoles; C. chloroplastes.)

*Nostoc commune* Vauch., sur la terre, au-dessus de la carrière de la Vierge. Cette espèce est d'ailleurs très commune dans toutes les régions calcaires des environs de Lyon (tout le Mont-d'Or, Massif de Crémien, etc.).

Enfin, ajoutons que *Phormidium autumnale* est assez commun sur les murs des environs de Lyon (Oullins, chemin du Perron, montée du Gourguillon, etc.).

\*\*

M. QUENEY nous fait part de ses observations sur les restes de la station de *Cistus salvifolius*, du coteau de Sermenaz, incendiée le 11 août dernier. Au mois d'octobre, M. QUENEY a retrouvé deux flots en partie épargnés,

dans l'un, les plantes portaient encore des capsules. Les graines mises à germer ont donné au bout de quarante-huit heures de vigoureuses plantules, ce qui permet d'espérer que la station ne disparaîtra pas.

M. PICHAT présente un herbier de plantes cueillies sur le littoral de la Manche. Nous notons *Armeria maritima*, *Silene maritima*, *Alsine rubra*, *Eryngium maritimum*, *Euphrasia viscosa*, *Atriplex hortulacoides*, *Endymion nutans*, *Geranium striatum*, etc.

M. NÉTIEN fait le compte rendu de l'activité de la section pendant l'année 1933. Nous notons, avec plaisir, l'accroissement des auditeurs et des communications à nos séances. Pendant l'hiver, les cours publics ont fonctionné avec succès, tandis qu'au printemps et en été, six herborisations (Roche d'Ajoux, Janneyrias-Charvieux, les Echets, col de la Duchère, Pierre-Châtel, Meximieux) réunissaient un nombre imposant de collègues et d'étudiants des Facultés.

A la fin de la séance, par 16 voix contre 0, M. MÉRIT est élu président de la Section botanique pour l'année 1934.

---

## SECTION ENTOMOLOGIQUE

Séance du 13 Décembre 1933

M. le Dr BONNAMOUR présente les Insectes qu'il a capturés lors de l'excursion du 28 mai 1933 aux environs de Crémieu. L'espèce la plus intéressante est *Cryptocephalus cordiger* L. (Coléoptères, Chrysomélidae), capturée au bord de l'étang de Benetan, non loin du village de Siccieu (Isère). Cette espèce n'a pas encore été signalée des environs de Lyon ; ses stations les plus proches semblent être Nantua (Ain) et la forêt de Dreuille (Allier). Une note d'ensemble sur les résultats scientifiques de cette excursion est en préparation et paraîtra ultérieurement.

---

## SECTION D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE

Séance du 9 Décembre 1933

### Notes archéologiques et anthropologiques prises au cours d'une croisière scientifique

Par le colonel A. CONSTANTIN

L'industrie de la pierre taillée est très rare en Grèce, et peut-être appartient-elle non au paléolithique, mais exclusivement au néolithique. C'est l'impression que donne la visite des musées archéologiques.

Du néolithique, il reste quelques habitats, notamment à Phaestos (Crète), sur le mont Cynthe (dans l'île de Délos) et des gisements comme à Mélos. Le silex, si employé dans l'Europe centrale et occidentale, était remplacé par des pierres dures, serpentine, jadéite, hématine, obsidienne. Celle-ci servait surtout à fabriquer des couteaux, des rasoirs, des pointes de flèche.

Au début de la période, les poteries sont grossières et mal cuites. Plus tard, elles sont ornées d'incisions et incrustées d'une matière blanche, spécialement dans les Cyclades. Des pesons de fuseau, des idoles en stéatite ou en argile complètent les restes du néolithique grec qui dura environ de l'an 6000 avant J.-C. à l'an 3000.

Il fut remplacé par l'énéolithique ou plutôt par le *chaléolithique* qui en Crète et dans les Cyclades persista jusque vers l'an 2400, un peu plus tard dans le Péloponèse, où il se retrouve encore au *prémycénien*.

La première époque du bronze va en Crète jusqu'à 2100. Elle correspond à la fin du *Minoen ancien*, ainsi qu'à la *civilisation cycladique ancienne*.

Le *Minoen moyen* et le *cycladique moyen* s'étendent de 2100 à 1750. C'est l'époque de la première hégémonie crétoise, celle des premiers palais de Cnossos, Phaestos et Mellia. Une écriture hiéroglyphique se dégage des idéogrammes primitifs, puis se simplifie. Le commerce maritime s'étend à la Phénicie et va de l'Égypte à la Cyrénaïque, comme au nord, de l'Argolide à la Phocide. Ce qui reste des maisons et des tombes indique un régime de collectivité familiale. La spirale apparaît dans l'ornementation.

Dès la première époque du bronze, les Achéens ont pénétré en Thessalie et rejeté l'ancienne population sur le pourtour des montagnes, ils leur ont fait connaître le métal. De proche en proche, ils ont conquis et saccagé la Grèce, puis ils ont repeuplé la région de Corinthe, se sont établis à Argos et ont occupé Mycènes et ses environs.

De la Thessalie à l'Elide se propagea le type de la maison à abside et mégaron rectangulaire à foyer fixe. Dans le Péloponèse, le silex remplaça l'obsidienne dans les pointes de flèches, et l'usage du bronze s'étendit sur le continent. Les rapports de celui-ci avec les Cyclades furent de plus en plus intimes, et par ces dernières l'influence de la civilisation crétoise se fit sentir.

Il semble que le Minoen moyen ait fini par une catastrophe. Après un tremblement de terre, une révolution aurait eu lieu et aurait amené au pouvoir une nouvelle dynastie. Avec elle se serait introduite une nouvelle écriture, qui aurait été linéaire.

Vers 1700, la Crète fut de nouveau prospère. Des palais furent rebâti à Cnossos et à Phaestos. Les Minoes ont un pouvoir respecté ; avec la justice, ils assurent la paix et l'aisance. Les progrès de l'industrie sont grands ; ceux de l'art merveilleux. Les fresques, les peintures des vases, les sceaux représentent des lys, des roseaux, des taureaux, des chèvres sauvages, des poulpes, des poissons, des acrobates, des femmes richement habillées à des modes qui semblent parfois modernes.

Au *Minoen récent* (1580 -1200), l'art de la Crète, puissant et châtié, prend un air classique. Cnossos domine sans partage. Minoes se fait construire une salle du trône et une villa pourvue d'une basilique.

En Argolide, les Achéens ont perfectionné leur civilisation, acceptant les bienfaits de celle des Crétois. Ils ont construit un palais sur l'Acropole de Mycènes, un autre sur les rochers de Thyrinthe, dont ils ont fortifié le périmètre. Ils ont fait leur apprentissage de la mer. Pirates, puis marchands, ils se sont lassés de payer tribut à la thalassocratie crétoise. Aux environs de 1400, ils envahissent brusquement la Crète, pillent et détruisent ses palais. Les habitants dolichocéphales sont subjugués par des brachycéphales. La Crète adopte le mégaron et les tombes à cupules ; en revanche les embellissement de l'architecture crétoise sont transportés à Thyrinthe et à Mycènes. Les Achéens prennent pied en Syrie, menacent Byblos et l'Égypte, leur civilisation triomphe ; mais vers 1200, ils sont à leur tour vaincus par les Doriens. La civilisation mycénienne va commencer.

Le musée de Candie possède de nombreux objets des industries *minoennes* et *cycladiques*, poignards en bronze pareils à ceux de la France et des pays occidentaux, une longue épée de bronze dont la poignée fut dorée, des objets plats en os, lissoirs ou grattoirs de potiers, des haches doubles en métal,

ou *labrys*, ayant de 50 à 80 centimètres de long et très minces, des chaudrons hémisphériques en bronze ou en cuivre d'un diamètre d'environ 1 mètre, 1 m. 50, dont l'un, le plus grand, est rapiécé, des portraits. L'un d'entre eux est bien connu sous le nom de « la Parisienne ». C'est celui d'une femme ayant une coiffure directoire, dont le nez est un peu retroussé et dont les yeux sont faits, comme s'ils étaient de face, quoique la figure soit de profil. On sait qu'il en était ainsi d'habitude dans les peintures égyptiennes.

D'après ce qui en reste, le palais de Cnossos devait présenter un confort tout moderne et des installations sanitaires qui satisferaient l'hygiène actuelle.

Un musée renfermant des objets beaucoup moins anciens se trouve à Corinthe. On peut y voir des ex-voto représentant des organes ou des membres malades. A Délos un musée, également de l'époque hellénique, contient un satyre ithyphallique et d'autres pièces phalliques.

A Olympie, non loin de l'emplacement des jeux olympiques, se trouvait, le 11 septembre, pour une huitaine de jours un camp de tziganes, qui s'y réunissaient tous les quatre ou cinq ans. Plusieurs parmi eux savaient le français.

Le type physique actuel des Grecs ne ressemble aucunement à celui de la statuaire antique. Les portraits d'hommes rappelleraient plutôt le type plus habituel aujourd'hui en France et dans l'Europe centrale, tandis que les statues de dieux et de déesses représenteraient, idéalisé, le type dolicho-céphale, blond qui doit être celui des chefs achéens et doriens. Les Grecs des îles ressembleraient souvent aux habitants des côtes de Dalmatie et d'Illyrie. Il y aurait chez eux vraisemblablement des descendants de ces Slaves qui au moyen âge avaient occupé la Morée et l'avaient fait appeler Slavénie.

### La laine du mouton

#### Résultats obtenus par la greffe testiculaire

Par MM. LÉON THÉVENOT et ARMAND PORCHEREL

D'après Voronoff, « la greffe pratiquée sur le bélier, avant la puberté, provoque sur cet animal une augmentation du poids du corps, et une augmentation de la longueur du brin de laine, donc un meilleur rendement en viande et en laine ».

C'est là une théorie séduisante, mais il semble que dans l'amélioration des races, il y a lieu de tenir compte d'autres facteurs très importants, tels que ceux relatifs au milieu, à l'alimentation, etc.; L. T. et A. P. ont greffé Mérinos sur Bizet, et Bizet sur Mérinos.

Les résultats ont été les suivants :

Le poids des sujets, au moment de l'opération étant ramené à 100 :

- 1° L'augmentation est plus sensible chez les animaux jeunes, ce qui est dû à l'activité du métabolisme plus intense, plutôt qu'à la greffe ;
- 2° L'augmentation est toujours en faveur des sujets greffés ;
- 3° L'augmentation est plus grande chez le Bélier Bizet castré, ayant fourni la greffe.

La castration favorise l'engraissement, fait connu.

*Caractères de la toison.*— La greffe n'apporte aucune modification dans le diamètre du brin, en conséquence, n'améliore en rien la qualité.

Chez un sujet greffé, le poids de la toison est nettement supérieur ; avec un autre, elle est moins lourde que chez le témoin. Si la croissance mensuelle du brin de laine est plus élevée chez un greffé, elle est moindre avec un autre, égale à celle observée chez le témoin.

La greffe exerce-t-elle une action héréditaire ?

1° Le poids des jeunes à la naissance, comparé à celui de la mère, chez les sujets issus de greffés, s'est montré supérieur à celui des animaux témoins ;

2° Avec la greffe pratiquée chez les sujets prépubères, les résultats sont plus favorables ;

3° L'accroissement est plus lent, dans la suite, chez les greffés que chez les témoins ;

4° Le croisement favorise la croissance, qu'il s'agisse, pour cette opération, de l'emploi de sujets greffés ou non greffés ;

5° Le croisement a de l'influence sur la qualité et la quantité de la laine, comme le prouvent les croisements Mérinos-Sahne, Mérinos-Bizet faits par L. T. et A. P.

L. T. et A. P. concluent qu'avec la greffe testiculaire, comme dans l'emploi des méthodes de reproduction, l'individualité ne perd jamais ses droits « elle est la seule réalité » (Gley).

Comme l'exprime MAX ARON : « la biologie est essentiellement la science du varié, elle connaît bien peu de lois sans exception, bien peu de règles, sans cas particulier. »

Peut-on considérer la greffe comme un moyen sûr d'améliorer l'espèce ovine tant au point de vue de la toison que de la viande ? Ne faut-il pas aussi tenir compte de ce fait que le greffon se résorbant assez vite, « son action existante des fonctions de nutrition peut n'être que de courte durée ».

Au point de vue pratique, on peut dire, qu'une sélection méthodique, rationnelle des meilleurs reproducteurs, permettra toujours d'arriver, et plus sûrement, à de meilleurs résultats.

A l'heure actuelle, où il importe pour nos finances d'avoir recours le moins possible à l'importation, l'amélioration de la laine de certaines de nos races françaises et coloniales pourrait être obtenue avec profit par des croisements bien conduits avec le mouton mérinos.

## SECTION MYCOLOGIQUE

*Séance du 16 Septembre*

### Quelques nouvelles remarques à propos de la méthode Limousin

PAR M. le D<sup>r</sup> BONNAMOUR

Le D<sup>r</sup> BONNAMOUR donne lecture d'une lettre du D<sup>r</sup> LIMOUSIN à propos de l'exposé de sa méthode et des réflexions qui ont suivi et qui ont paru dans le *Bulletin* de la Société, de juin 1933, n<sup>o</sup> 6. Le D<sup>r</sup> LIMOUSIN donne les détails complémentaires suivants :

« 1° C'est le suc chauffé à 120 degrés qui tue le lapin sous la peau, et non le suc frais ; c'est un point nouveau très intéressant que j'ai mis en évidence l'an dernier. Donc l'hépatotoxine est engendrée, ou démasquée, par la cuisson, ce qui montre que le fait de consommer sans accidents des champignons crus ne prouve nullement qu'ils ne seront pas toxiques à l'état cuit.

« 2° Je n'ai pu encore mettre en évidence de lésions nerveuses chez le chat mort après ingestion du mélange Ammanite + estomac ; seuls les signes cliniques m'ont fait admettre les troubles nerveux ; par contre, absence de lésions histologiques du foie dans ce cas.

« 3° A mon avis, dans les intoxications gastro-intestinales, les poisons se fixent sur la porte d'entrée. Ils y restent fixés plusieurs jours : de là partent

des décharges vers la circulation, mais il est faux de dire qu'après vingt-quatre heures par exemple les poisons ont quitté le tube digestif, et sont répandus dans l'organisme. Je m'efforcerai de prouver ces faits par des expériences plus précises.

« Les vomissements chez les empoisonnés n'empêchent pas en pratique l'absorbition du mélange. On pourrait les calmer par de la glace ou la potion de Rivière, mais je n'ai jamais eu à le faire ; par contre, étant donné l'état du foie, je déconseille (en théorie du moins) l'emploi d'eau chloroformée.

« Le fait que l'action du mélange antitoxique est rapide me paraît dû à cette neutralisation *in situ* de la toxine fixée sur la porte d'entrée.

« En ce qui concerne la question du phénomène de fixation, j'en avais envisagé autrefois, mais je n'ai pu le mettre en évidence. De plus, contrairement à ma première hypothèse, il ne s'agit pas d'un phénomène d'adsorbition par la cervelle : en effet, 1<sup>o</sup> la cervelle de bœuf ou de mouton n'a aucun pouvoir antitoxique mélangée à l'estomac de lapin ; 2<sup>o</sup> le champignon frais qui n'agit sur le chat que par sa neurotoxine ne peut être neutralisé par la cervelle seule du lapin. La question reste donc très complexe.

« De nouvelles observations s'ajoutent à celles déjà publiées ; récemment le D<sup>r</sup> BACHES, de Sos (Lot-et-Garonne), a pu guérir par cette méthode deux italiens intoxiqués par des Ammanites.

« Je crois donc qu'il faut insister auprès du Corps médical pour que cette méthode, aussi peu scientifiquement rigoureuse qu'elle puisse paraître à certains, soit essayée. »

*Séance du 20 Novembre*

## **Responsabilité de la Presse dans les empoisonnements par les champignons**

PAR M. MARCEL JOSSERAND

Depuis quelques années, il a paru plusieurs mises au point sur les empoisonnements par les champignons. Ces études groupent dans une vue d'ensemble toutes les découvertes récentes ; elles posent le problème tel qu'il doit être posé et on peut dire que, actuellement, la question des myco-intoxications, à peu près tirée au clair, est accessible même aux non-initiés.

Cependant, à côté de ces études, il a fleuri cette année — comme chaque année — dans la presse non spécialisée, des articles fantaisistes dont les auteurs ignorent évidemment tout du sujet qu'ils traitent. Tant que ces articles se bornent à être inexacts, on peut déplorer les erreurs qu'ils répandent, mais il n'y a, en somme, que demi-mal. Malheureusement, MM. les chroniqueurs s'avisent de donner des conseils ; ces conseils sont extrêmement dangereux et, comme ils sont donnés avec une belle assurance, le public, bien convaincu que pour parler aussi haut et clair, on doit « s'y connaître », est tout disposé à se conformer à ces avis et, ce faisant, risque sa vie et celle des siens.

Les exemples ne sont que trop nombreux et notre sottisier mycologique n'est que trop important. Ses pièces sont un peu signées de tous les noms, depuis ceux de simples journalistes jusqu'à celui d'un professeur de Faculté.

Voici un numéro d'une revue qui se propose d'instruire le public en la matière médicale et même de le guérir, et qui, dans un court article, accumule une sixaine d'erreurs. La Chanterelle orangée y est naturellement donnée comme suspecte et, pour bien graver l'aspect de ce champignon dans l'esprit

du lecteur, une photographie, d'ailleurs excellente, accompagne le texte... et représente une touffe de *Craterellus cornucopioides* !

Voici une étude dans laquelle il est conseillé d'employer le sulfate d'atropine dans les intoxications causées par *Amanita muscaria* alors que la contre-indication est absolue <sup>1</sup>.

Voici une brochure distribuée par une grande pharmacie et dans laquelle on lit des choses effarantes. On y lit, par exemple, non seulement qu'*Amanita muscaria* empoisonne par la muscarine, ce qui est une erreur classique et qu'on ne déracinera pas de longtemps, mais encore que cette même muscarine est responsable de la toxicité de *Stropharia coronilla*, pourtant bien inoffensif. Les empoisonnements causés par les Lactaires et les Russules vénéneux (?) seraient encore dus à ce principe ; et à lui encore ceux causés par *Entoloma lividum*, *Tricholoma pardinum*, etc. Par contre, pas un mot d'*Inocybe Patouillardii* ou d'*I. hirtella* qui, eux, donnent le véritable empoisonnement muscarinien et sont autrement dangereux que les Lactaires ou Russules à saveur âcre. Le pharmacien ayant, aux yeux de beaucoup de personnes, un prestige presque égal à celui du médecin, on voit avec quelle autorité ce fascicule, donné en prime par une pharmacie, répand ces faussetés dans le public.

Mais, comme nous l'avons dit, toutes ces erreurs sont surtout déplorable du point de vue scientifique. Elles ne peuvent guère causer de dommages sérieux (pourtant, il y aurait inconvénient réel à traiter un empoisonnement atropinien comme un empoisonnement muscarinien-sudorien) et c'est là l'essentiel, du moins du point de vue des lecteurs et du public qui est celui auquel nous nous plaçons en ce moment.

Il en est tout autrement de certains articles donnant des recettes pour rendre soi-disant comestibles tous les champignons sans exception. On devine qu'il s'agit de rééditions du vieux procédé GÉRARD dont il a cependant été fait justice à maintes reprises, mais qui reparait chaque année plus jeune que jamais. On sait que cet auteur avait cru pouvoir affirmer que la macération et l'ébullition dans de l'eau vinaigrée et salée suffisait à rendre comestibles tous les champignons. Cette assertion a été nettement démentie depuis, mais, bien entendu, on n'a retenu que l'affirmation erronée et non la rectification <sup>2</sup>.

Tout récemment encore, ce procédé était recommandé une fois de plus dans un petit journal qui se qualifie de médical, pharmaceutique, vétérinaire et agricole. Sans doute, les personnes averties savent vite juger ces organes à leur valeur, mais le public ignorant ne les distingue pas de publications authentiquement scientifiques. Il croit volontiers ce qui y est imprimé, surtout lorsque l'auteur est formel comme c'était le cas dans l'article auquel nous faisons allusion (« l'action du vinaigre est décisive »).

Devant le danger que ces chroniques font courir au public, il nous semble que c'est aux Sociétés de Sciences naturelles qu'il appartient de prendre la défense de ce même public et d'organiser une réaction.

Est-il possible que cette réaction soit plus et mieux que purement verbale ? Telle est la question que nous ont posée plusieurs collègues. Les auteurs de semblables articles ne tombent-ils pas sous le coup de la loi et ne pourraient-ils

<sup>1</sup> On sait, en effet, qu'en dépit d'une similitude de mots, *A. muscaria* produit un empoisonnement non pas muscarinien mais atropinien, c'est-à-dire un empoisonnement tout juste inverse de l'empoisonnement muscarinien.

<sup>2</sup> Selon toute vraisemblance, GÉRARD avait appliqué son procédé à l'Amanite citrine qui, n'étant déjà pas vénéneuse avant le traitement, n'avait pas de peine à être inoffensive après.

être traduits devant les tribunaux, un peu pour les punir de leur légèreté, beaucoup pour servir d'exemple et pour que les journalistes sachent désormais que les questions mycologiques sont « chasse gardée » et que l'on risque de s'attirer des désagréments en en parlant sans les connaître.

On songe aussitôt à l'article 1383 du Code civil. Cet article est d'une application si générale, si universelle, pourrait-on dire, qu'il ne paraît pas impossible, à première vue, de l'invoquer ici. « *Chacun est responsable du dommage qu'il a causé non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou par son imprudence.* »

Il semble que cet article cadre parfaitement avec le cas envisagé. Il y a, en effet, « imprudence » caractérisée et susceptible de « causer des dommages »... Sans doute, cependant, à la réflexion, il apparaît vite que l'application de l'article 1383 serait problématique. D'abord, il ne vise que les dommages véritablement « causés » et non les dommages qui, *éventuellement*, pourraient l'être. Il faudrait donc, pour pouvoir poursuivre, qu'il y ait eu dommage réel, c'est-à-dire empoisonnement effectif. Puis, même dans le cas d'un empoisonnement, il faudrait que la victime, ou ses ayants droit, puisse prouver que c'est bien la lecture de l'article de journal incriminé qui a engagé à manger des champignons suivant la recette fatale. Enfin, le défendeur ne manquerait pas de se retrancher derrière des textes d'auteurs « compétents » tels que GÉRARD, cité plus haut, ou même FABRE, l'entomologiste, dont un passage de ses « Souvenirs » n'est que trop connu.

Bref, dans la pratique, aucune action judiciaire ne nous paraît possible contre les auteurs de ces déplorables conseils ; pas plus que contre ces fabricants de spécialités pharmaceutiques inefficaces ou même nuisibles que le corps médical connaît bien et contre lesquelles il n'ose cependant pas mettre les malades en garde sous peine d'être poursuivi, à son tour, comme diffamateur.

Puisque nous sommes complètement désarmés, croyons-nous, dans le domaine judiciaire, ne pourrait-on, toutefois, attirer l'attention des Pouvoirs publics en leur signalant quelques-uns de ces articles choisis parmi les plus dangereux et en leur demandant d'intervenir ? L'Administration dispose souvent de moyens plus efficaces que ceux d'un simple particulier, et il nous semble qu'une plainte déposée auprès d'elle serait prise en considération et suivie d'effets.

De toute façon, c'est une démarche qui vaut d'être entreprise car il ne faut pas perdre de vue que notre Société, par ses séances, ses excursions, ses expositions, son Office de détermination, etc., a fini par être considérée par le public comme préposée, en quelque sorte, à sa sécurité dans le domaine mycologique. Ce public nous donne sa confiance et nous la mériterions mal si nous demeurions passifs.

\*  
\*\*

*Discussion.* — La discussion s'engage et plusieurs collègues, MM. GUILLEMOZ, MASSIA, etc., sont entièrement d'accord avec M. JOSSEMAND pour déconseiller une action judiciaire qui serait coûteuse et aurait peu de chance d'aboutir. Par contre, l'idée d'une démarche auprès des Pouvoirs publics ou même d'un dépôt de plainte, rencontre l'approbation.

M. GALLAND suggère que cette démarche soit faite à deux degrés : auprès du Préfet pour notre département et auprès du Ministre de l'Hygiène et de la Santé publique pour le reste de la France, car des brochures telles que celle donnée en prime par une pharmacie de notre ville sont tirées à un très grand nombre d'exemplaires et distribuées dans d'autres localités.

M. JOSSERAND accepte volontiers de se charger de cette démarche et rendra compte des résultats obtenus dans une prochaine séance.

## BIBLIOTHÈQUE

*Pseudo-névroptères et Névroptères*, par René MARTIN,

La collection d'Histoire naturelle de France par les fils d'Emile Deyrolle, 46, rue du Bac, à Paris, vient de s'enrichir d'un nouveau petit volume consacré par M. René MARTIN aux Pseudo-névroptères et aux Névroptères, orné de 129 figures, dessinées avec son talent coutumier par Louis-Marie PLANET.

Le collectionneur débutant y trouvera des tableaux dichotomiques simples, et surtout un dessin à peu près pour chaque espèce, qui lui permettront de reconnaître très facilement les insectes qu'il vient de récolter.

Le naturaliste plus averti y trouvera une étude détaillée de l'anatomie et des noms des différents genres, ainsi qu'une véritable monographie pour chaque espèce.

Enfin le petit format du volume en fait un livre de poche facilement transportable ce qui ne pourra que faciliter l'étude de cet ordre qui comprend les Libellules, les Ephémères, les Termites, les Psoques, les Perles, les Chrysopes, les Phryganes, pour ne parler que des plus connus et que l'on rencontre à chaque pas dans la campagne.

\* \* \*

*Le Transformisme*, par Etienne RABAUD. 1 vol. in-12°, 106 p. et 29 figures (Les Presses Universitaires de France. Prix : 10 francs).

Le Transformisme a donné lieu à de nombreuses polémiques. Les naturalistes et les biologistes qui s'intéressent à ces discussions, trouveront dans le petit livre du professeur Etienne RABAUD un exposé précis et clair de la question. Demeurant sur le terrain scientifique, il montre que les arguments développés contre le transformisme reposent sur des faits mal observés. Il y étudie les fondements de cette doctrine, et rappelle les données qui conduisent à concevoir des liens de descendance entre les formes vivantes. Il y développe surtout les idées qu'il a toujours défendues sur les corrélations et l'adaptation : les formes ne sont pas adaptées ; l'adaptation touche au processus de nutrition ; les formes viennent après, et quand elles paraissent concorder avec la manière de vivre, c'est pure illusion.

\* \* \*

*La Vie de la Mante religieuse*, par Léon BINET, professeur de Physiologie à la Faculté de Médecine de Paris, 1 vol. de 93 pages avec 5 figures (Vigot Frères, éd., 23, rue de l'Ecole de Médecine, Paris). 20 francs.

Tous les amis de la nature ont lu avec un intérêt soutenu les détails donnés par J.-H. FABRE dans ses *Souvenirs Entomologiques sur la Mante religieuse*. Ils trouveront le même intérêt dans le petit opuscule que vient de publier le professeur Léon BINET sur la vie de cet insecte. Il y traite en physiologiste les problèmes que posent les mœurs de cette curieuse bête : sa pigmentation, le perfectionnement de ses pattes ravisseuses, ses réactions de défense, et surtout son comportement au moment des amours. Il est amené à traiter

du même coup les questions plus générales du mimétisme, de l'anthropophagie, de l'auto-amputation d'un membre, de la simulation de la mort.

Les sociétaires de la Société Linnéenne le liront avec d'autant plus d'intérêt, que c'est un travail fait à Tamaris, dans le laboratoire de notre ancien président, le Professeur CARDOT, et qu'une place importante y est faite au parasite de la Mante, découvert par notre président d'honneur, le Dr RIEL, la *Riela Manticida*.

Nous aurions aimé y voir discuter un point qui a occupé quelque temps notre Section entomologique, c'est le pourquoi de l'existence des pattes ravisseuses, construites absolument sur le même type chez des insectes d'ordres très différents : les Mantisides chez les Orthoptères, les Mantispa chez les Névroptères, les Emésides chez les Hémiptères. Pourquoi ce perfectionnement si spécial de leur appareil de préhension, sans que ce perfectionnement n'entraîne ni les mêmes réactions de défense, ni le même comportement dans leurs amours ? Mais nous espérons que cette incursion du jeune professeur de physiologie de Paris dans le domaine entomologique ne sera pas la dernière, et qu'il abordera avec le même souci quelques-uns de ces problèmes si intéressants et si troublants que pose l'étude de la vie et des mœurs de presque tous les insectes.

LE BIBLIOTHÉCAIRE.

\* \* \*

#### *Etudes et observations géologiques sur la Méditerranée occidentale.*

Nous nous faisons un plaisir et un devoir d'annoncer l'apparition des premiers volumes de la géologie de la Méditerranée occidentale dont le directeur a bien voulu faire don à notre Bibliothèque qui continuera à recevoir les fascicules nouveaux. La *Géologie de la Méditerranée occidentale* est une publication internationale en plusieurs volumes, rédigée en différentes langues, avec la collaboration d'éminents savants de divers pays. Les deux premiers volumes sont plus spécialement consacrés aux études et aux observations faites dans la région catalane au cours du XIV<sup>e</sup> Congrès Géologique international de Madrid, en 1926. Le troisième volume concerne également la géologie de la région calalane. Ces trois volumes constituent l'étude géologique complète de la Catalogne ainsi que des régions voisines : Roussillon, Andorre, Valence, îles Baléares. Le quatrième volume s'occupe des Chaînes Bétique et Subbétique (Valence, Murcie, Andalousie), tandis que le cinquième volume est consacré aux chaînes Nord-Africaines (Maroc, Algérie, Tunisie). Les suivants traiteront du Languedoc et de la Provence, de la Corse et de la Sardaigne ainsi que des rivages de l'Afrique du Nord.

Tous les travaux, toutes les observations, tous les faits relatifs à la géologie de la Méditerranée occidentale auront leur place dans cette importante publication, qui a pour but de grouper tout ce qui concerne la géologie de cette partie du bassin méditerranéen tout en suscitant de nouvelles recherches dans ces régions.

Nous ne saurions donc trop recommander à tous les géologues de souscrire à cette œuvre, fruit d'un grand effort de collaboration mondiale auquel ont participé un grand nombre d'éminents géologues de divers pays, et qui s'annonce comme une des plus importantes publications géologiques de notre époque.

LE BIBLIOTHÉCAIRE

*Belgique ancienne, Catalogue descriptif et raisonné*, par le baron DE LOE, conservateur honoraire, Bruxelles, Kemant et C<sup>ie</sup>, imp. éd., 3, rue de la Chapelle. — 1<sup>er</sup> volume : *Les âges de la pierre*, 1928 ; — 2<sup>e</sup> volume : *Les âges du métal*, 1931 (nombreuses figures dans le texte (Prix de l'ouvrage en souscription : 20 belges (75 francs).

Tous ceux qui s'intéressent à la préhistoire liront avec intérêt les deux volumes que le baron DE LOE vient de consacrer à la Belgique ancienne, et que vient de recevoir notre Bibliothèque, l'un paru déjà depuis 1928, sur les âges de la pierre, l'autre qui vient de paraître, sur les âges du métal. Pendant très longtemps on a ignoré complètement l'état de la Belgique et de ses habitants avant la conquête romane. Ce n'est guère qu'au début du siècle dernier que l'on a reconnu que la région de l'Europe occidentale comprise entre les Alpes, le Rhin, la Mer du Nord, l'Océan Atlantique, les Pyrénées et la Méditerranée, désignée par les écrivains grecs et latins sous le nom de Gaule, fut, des milliers d'années avant les temps historiques, peuplée de races humaines dont l'existence est attestée par des vestiges tellement anciens qu'il nous faut recourir à la géologie pour pouvoir les dater. Ce sont les vestiges, accumulés dans les Musées Royaux de Belgique, que le baron DE LOE a réunis en volumes clairs, méthodiques et précis, avec une partie bibliographique importante, un index général alphabétique complet, et des notions préliminaires placées en tête de chaque période. Ce ne sont pas seulement des catalogues, mais de véritables manuels de préhistoire synthétisant toutes les connaissances relatives à la Belgique aux âges de la pierre, et du métal.

## SÉANCES DE L'ANNÉE 1934

**Séances générales** : le deuxième MARDI du mois, à 20 h. 30.

**Séances administratives** : le troisième JEUDI du mois, à 20 h. 30.

**Section Botanique** : le deuxième LUNDI du mois, à 20 h. 30.

**Section d'Anthropologie et de Biologie** : le deuxième SAMEDI du mois, à 17 heures.

**Section de Mycologie** : le troisième LUNDI du mois, à 20 heures.

**Section Entomologique** : le troisième MERCREDI du mois, à 20 h. 30.

## ADMINISTRATION DE 1934

<i>Président d'honneur</i> . . . . .	M. le Préfet du Rhône.
— . . . . .	M. le Maire de Lyon.
— . . . . .	M. le Président du Conseil général du Rhône.
— . . . . .	M. le Recteur de l'Université.
— . . . . .	M. le D <sup>r</sup> Ph. RIEL (à vie).
<i>Secrétaire général honoraire</i> . . . . .	M. P. NICOD.
<i>Trésorier honoraire</i> . . . . .	M. RAVINET.

### Conseil d'administration.

*Président*. . . . . M. le D<sup>r</sup> Ph. RIEL.

*Membres* : MM. RICHE, DONCIEUX, GÉRARD, LESBRE, BEAVERIE, Cl. ROUX, VANEY, ROMAN, PORCHEREL, CHAPUT, GAILLARD, LOCARD, QUENEY, SERRULAZ, GUIGUE, Colonel CONSTANTIN, BONNAMOUR, ABRIAL, GAUTIER, ARCELIN, FALCOZ, ALLEMAND-MARTIN, GUIART, CARDOT, BUIY, REBOURS, THIÉBAUT, RAVINET, P. NICOD, D<sup>r</sup> A. BONNET, et les Membres du Bureau.

## BUREAU

Président . . . . .	M. PORCHEREL.
Vice-Président . . . . .	M. JOSSERAND.
— . . . . .	M. MÉRY ( <i>Botanique</i> ).
— . . . . .	M. le D <sup>r</sup> BONNAMOUR ( <i>Anthropologie</i> ).
— . . . . .	M. NIOLLE ( <i>Mycologie</i> ).
— . . . . .	M. G. AUDRAS ( <i>Entomologie</i> ).
— . . . . .	M. GOUTALAND (Roanne).
— . . . . .	M. X... (Vienne).
— . . . . .	M. X... (Villefranche).
Secrétaire général . . . . .	M. le D <sup>r</sup> BONNAMOUR.
Secrétaire général adjoint . . . . .	M. ALLEMAND-MARTIN.
Secrétaire des séances . . . . .	M. le D <sup>r</sup> E. ROMAN.
— . . . . .	M. le colonel CONSTANTIN.
— . . . . .	M. GUILLEMOZ.
— . . . . .	M. G. NÉTIEN.
Trésorier . . . . .	M. J. JACQUET.
— adjoint . . . . .	M. BANGE.
Bibliothécaire archiviste . . . . .	M. le D <sup>r</sup> BONNAMOUR.
— adjoint . . . . .	M. MEYRAN.
— . . . . .	M <sup>lle</sup> BEAUVERIE.
— . . . . .	M. BATTETTA.
Conservateur général . . . . .	M. VARRICHON.
Conservateur . . . . .	M. FAURE.

## COMMISSIONS

### Comité des Conférences.

M<sup>lle</sup> BEAUVERIE, MM. Cl. ROUX, NÉTIEN, D<sup>r</sup> MAYET, PATISSIER, GUILLEMOZ, D<sup>r</sup> E. ROMAN, BATTETTA.

### Comité de Publication.

MM. RIEL, DONCIEUX, VANEY, GAILLARD, SÉRULLAZ et les Membres du Bureau.

### Comité des Excursions

MM. RIEL, QUENEY, MÉRY, CHOISY, FALCOZ, VARRICHON, LARUE, MURY, VICARD, J. JACQUET, RÉVEILLET, GIROUDON, POUCHET, THOMAS, et les Membres du Bureau.

**Nota.** — Toutes les communications devant figurer à l'ordre du jour des séances ou au *Bulletin* mensuel, doivent être adressées avant le 20 de chaque mois à M. le D<sup>r</sup> BONNAMOUR, secrétaire général, 49, avenue de Saxe, Lyon, et non pas au siège. Même recommandation pour la correspondance urgente.

---

Le Gérant : O. THÉODORE.

# 201 Peugeot 301

■ Roues avant indépendantes ■  
**LE PLUS GRAND CONFORT**

SOCIÉTÉ LYONNAISE des AUTOMOBILES PEUGEOT, 141, rue Vendôme, LYON

## La Librairie Médicale et Scientifique CAMUGLI

ACCORDE à sa clientèle des facilités de paiement.

FOURNIT la documentation à titre gracieux sur les sujets désirés.

POSSEDE un beau choix d'ouvrages neufs et d'occasion sur les sciences naturelles.

ENVOIE sur simple demande ses catalogues de livres techniques et médicaux.

**LYON, 6, rue de la Charité, LYON**

Téléphone : Franklin 24-49

Chèques Postaux 289-28

## CARTE DE FRANCE

sur fiches cartonnées permettant de noter les

### STATIONS D'ESPÈCES RARES

*établies par la Société Linnéenne au profit de sa Bibliothèque*

Format : 100 × 145 m. m.

#### TARIF :

par 25. . . . .	30 francs le cent	par 100 . . . . .	20 francs le cent
par 50. . . . .	28 francs le cent	par 1.000 . . . . .	140 francs le mille

FRANCO, FRANCE ET COLONIES

— S'adresser au Trésorier : M. J. JACQUET, 8, rue Servient. — LYON —